

Commune de CIVRAC-DE-BLAYE

Délibération n°2026-015**Abrogation partielle de la délibération n°2026-014****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 24 avril 2026

Le 24 avril 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué en date du 17 avril 2026 s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Florian DUMAS, Maire.

Présents : BASSO Séverine, BOULOT Frédéric, CLABAUX Olivier, DENOYEL Sabine, DUMAS Florian, EYRAUD Jean-Luc, GABORIT Sylvie, GIRARD Annie, GRIMARD Alexander, GUILLOT Aurore, HUSTACHE Cédric, MATHE Française.

Absents excusés : DELAS Nathan (pouvoir à F. DUMAS), GRACIA Marguerite, MOTARD Nicolas.

Secrétaire de séance : BASSO Séverine

OBJET :**Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

Vu l'article L.2121-22 du CGCT relatives aux commissions communales ;

Considérant le choix unanime des élus de procéder au vote à main levée ;

Considérant la candidature d'une liste composée de membres titulaires et suppléants ;

Considérant que le Maire y est nommé président de droit ;

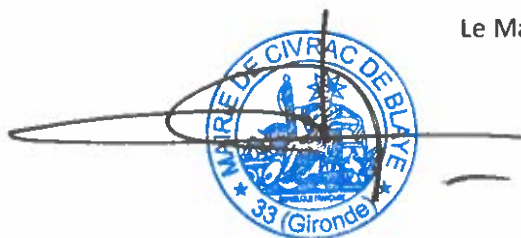
Les conseillers municipaux ont élu, à l'unanimité, la liste des membres suivants pour la CAO :

Commission	Titulaires	Suppléants
Commission d'Appel d'offres (composée du Maire et 3 titulaires + 3 suppléants)	- M. DUMAS Florian (Maire) - Mme DENOYEL Sabine - Mme GIRARD Annie - M. GRIMARD Alexander	- M. BOULOT Frédéric - M. EYRAUD Jean-Luc - M. HUSTACHE Cédric

Fait à CIVRAC DE BLAYE, le 24 avril 2026

Pour extrait certifié conforme délibéré le 24 avril 2026

Le Maire, Florian DUMAS



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception.